

**Assemblée nationale**  
**XIII<sup>e</sup> législature**  
**Session ordinaire de 2009-2010**

**Compte rendu**  
**intégral**

**Deuxième séance du mercredi 10 février 2010**

**M. Yves Vandewalle.** La globalisation des crédits apporte une grande souplesse, propre à optimiser la gestion de l'argent public. On ne peut que souscrire à cette approche. Néanmoins, comme le recommande notre rapporteur pour avis, il serait probablement utile de préciser la répartition des crédits entre la police et la gendarmerie. J'aimerais, monsieur le ministre, connaître votre sentiment sur ce point.

Le projet de loi prévoit par ailleurs d'achever la réhabilitation du parc de logement afin d'assurer aux personnels et à leurs familles « des conditions de travail et de vie en rapport avec les normes actuelles, tout en garantissant un haut niveau de qualité environnementale. » Cela ne manquera pas de réjouir les gendarmes de Satory, qui attendent depuis longtemps la rénovation de l'un des plus importants sites de gendarmerie en France. Toutefois, notre rapporteur pour avis n'a pas manqué de remarquer, à la page 10 de son rapport, la faiblesse des crédits affectés à cet objectif. Dans ces conditions, monsieur le ministre, je vous serais reconnaissant de me préciser quel sera le calendrier de rénovation du site de Satory.